



États financiers

Faits saillants 2022

Présentés par Normand Grenier,
Maire de Charlemagne

Adoption du dépôt du rapport financier consolidé le 9 mai 2023

Audité par une firme indépendante, Gendron Houle Perreault CPA inc.





MOT DU MAIRE

L'année 2022 s'est avant tout traduite par une **saine gestion des finances** et par conséquent, un **excellent contrôle des dépenses**. Elle s'est également conclue avec une transaction aussi significative qu'inattendue qui a permis à la Ville de bénéficier d'un apport de plus de 500 000 \$ en fin d'année.

La Ville de Charlemagne est parvenue à dégager un **excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 665 483 \$**. Un montant de 400 000 \$ a été affecté à la réserve afin de supporter des projets stratégiques futurs et de réduire le fardeau fiscal des contribuables. D'autre part, le conseil a consenti au remboursement du fonds de roulement pour un montant de 300 000 \$ en cours d'année. En finalité, ce sont 265 483 \$ qui ont été ajoutés au fonds de sécurité de la ville portant ce dernier à 1 108 703 \$ pour faire face aux imprévus au cours des années futures.

Quant aux revenus réels de fonctionnement de la municipalité, ils ont totalisé **11 473 751 \$**. Les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et affectations sont de l'ordre de **10 808 268 \$**.

Enfin, grâce à sa santé financière, **Charlemagne possède les moyens de poursuivre sur sa lancée en bonifiant son offre citoyenne et en augmentant la qualité de vie de ses résidents.**

Normand Grenier, maire

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS 2022



Revenus réels de fonctionnement de la municipalité : **11 473 751 \$**



Valeur nette des immobilisations (infrastructures, bâtiments, terrains, machinerie, équipements, véhicules etc.) est de **28 208 214 \$**



Dépenses en immobilisations et autres investissements : **1 836 922 \$**



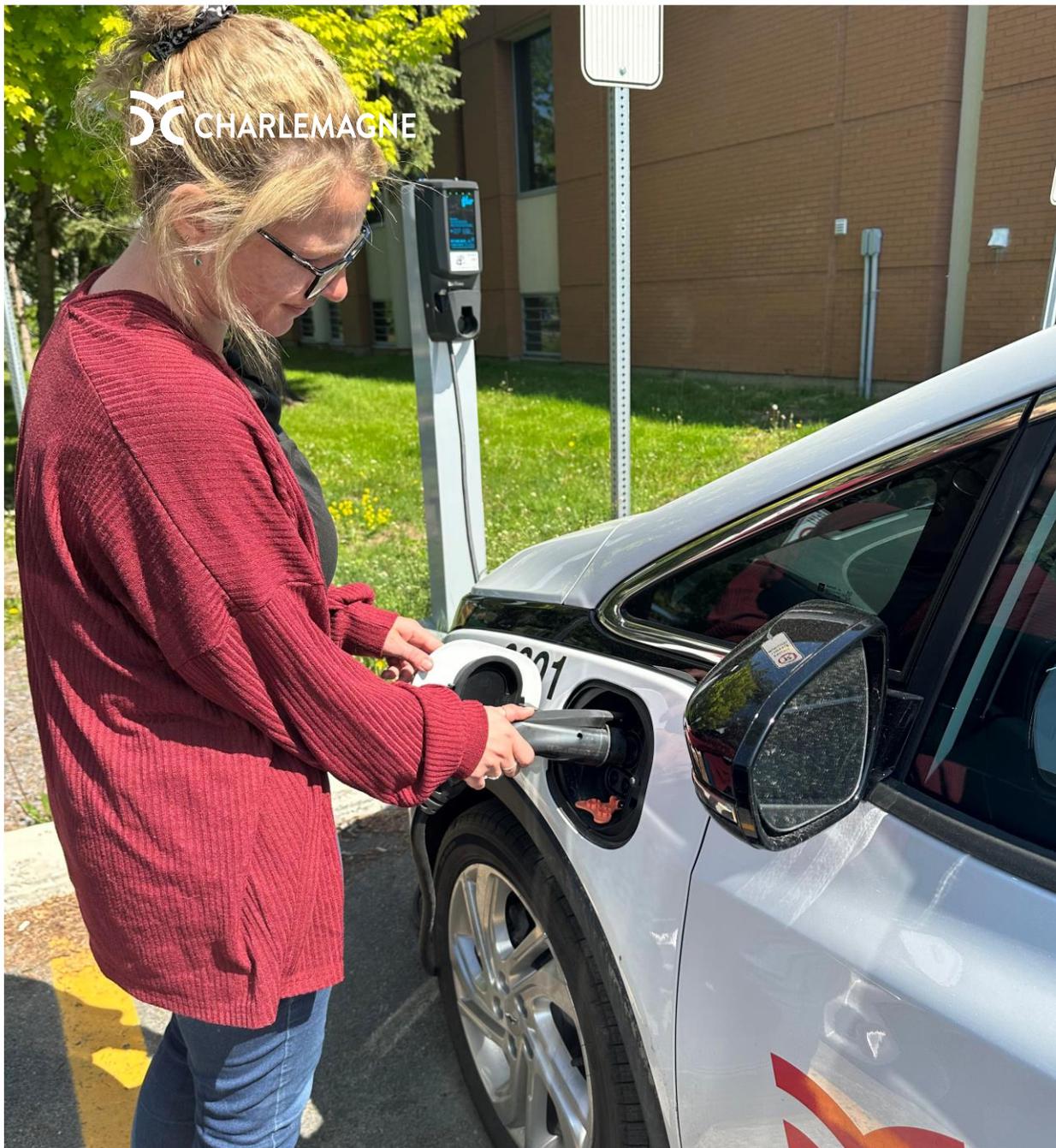
Remboursement de capital sur la dette à long terme : **869 300 \$ (dette à long terme de 8 736 600\$)**

« Notre administration poursuit sa mission, soit de répondre aux besoins de ses citoyens avec professionnalisme et efficacité. De plus, elle oriente ses décisions pour faire de votre ville un endroit de choix où il fait bon vivre aujourd'hui, tout comme au cours des années futures. »

- Normand Grenier, maire de Charlemagne



Dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations : **10 808 268 \$**



INVESTISSEMENTS ÉQUIPEMENTS

Par souci environnemental et en cohérence avec sa vision d'une ville verte, la Ville de Charlemagne a procédé à l'installation de quatre bornes électriques.

De plus, **afin d'assurer un service efficace et de qualité à ses citoyens**, certains achats d'équipement ont été effectués, dont une **souffleuse amovible**, une **génératrice à la station de pompage** et un **camion de service**.



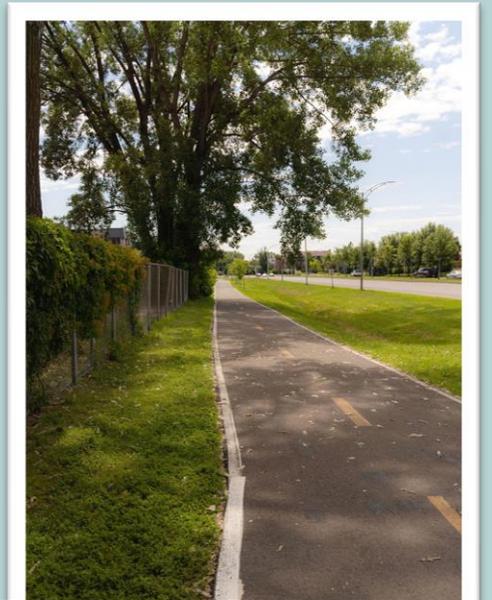
ACQUISITION D'UN TERRAIN RIVERAIN SUR LA RUE LAURIN

Souhaitant offrir un espace vert dans ce secteur de la Ville, le projet de parc riverain devrait être agrémenté de tables de pique-nique, de bancs, de végétaux et d'un éclairage d'ambiance.

AUTRES INVESTISSEMENTS

- **Début des travaux de l'entrepôt municipal**
- **Début des travaux sur Carufel-Caza**

Plus de six kilomètres de pistes cyclables s'offrent aux citoyens. Les travaux permettent de maintenir la qualité et la sécurité du circuit. Ce réseau local est d'ailleurs relié à la Route verte qui sillonne le Québec.



TRAVAUX À LA PISTE MULTIFONCTION

**2022 a été synonyme
de santé financière à
Charlemagne**



QUOI RETENIR?

- **Revenus non anticipés**
- **Taxe de mutation historique et inattendue encaissée par la Ville en fin d'année**
- **Augmentation notable des valeurs foncières**
- **Nouveau rôle d'évaluation**
- **Remboursement au fonds de roulement**
- **Continuité des investissements dans la mise à niveau des infrastructures municipales et de la sécurisation des installations**
- **Mise en chantier de projets novateurs**
- **Contrôle serré de la dette**

Merci!

